



Fidelity Investments Canada s.r.i. abaisse la classification du risque de deux de ses fonds communs de placement

TORONTO – Le 13 décembre 2018 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity »), l'une des plus grandes sociétés de gestion de placements du Canada, a annoncé aujourd'hui que la classification du risque de deux fonds communs de placement Fidelity sera abaissée le 1^{er} janvier 2019.

Fonds Fidelity	Classification actuelle du risque	Nouvelle classification du risque
Abaissement de la classification du risque		
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Moyenne à élevée	Moyenne
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique	Moyenne à élevée	Moyenne

Aucun changement ne sera apporté aux objectifs et stratégies de placement de ces fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity Investments Canada s.r.i. est l'une des plus grandes sociétés de gestion de placements du Canada et gère une somme totale de 130 milliards de dollars sous forme de fonds communs de placement et d'actifs institutionnels. En date du 30 novembre 2018, ce montant comprend un actif de 33 milliards de dollars pour des clients institutionnels, y compris des régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées publics et privés, des mandats en sous-traitance, des fonds de dotation, des fondations, ainsi que d'autres actifs de sociétés pour le compte de clients de toutes les régions du Canada.

Fidelity Investments Canada s.r.i. propose aux investisseurs canadiens une gamme complète de fonds communs de placement canadiens, étrangers et axés sur le revenu, de même que des solutions de répartition de l'actif, des solutions gérées, des FNB et un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus d'un fonds ou d'un FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.l
Bureau : 416-307-5388
Cellulaire : 416-795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada

